

Assemblée Générale des 18 et 19 juin 2020

Rapport financier 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Loi et aux statuts de notre Fédération, il doit être rendu compte à l'Assemblée générale de la situation et de l'activité budgétaire de notre Fédération durant l'exercice 2020 et les comptes annuels doivent être soumis à votre approbation.

Les comptes annuels, qui vous ont été transmis, ont été établis dans le respect des principes comptables en vigueur, en intégrant les évolutions relatives au changement de réglementation comptable applicable aux associations à compter de 2020 (règlement ANC n° 2018-06).

Règlement du fonctionnement financier FFH

Organisation comptable

Le service comptait trois salariés à temps plein en début d'année, et est passé à 4 en novembre 2020. Ce service est rattaché au Directeur Général.

Les procédures comptables et financières sont mises en place et suivies avec le concours du commissaire aux comptes. Ce service reste comme les années passées en sous-effectif au regard du volume de dossiers traités, de la reprise de la gestion de comptes de commissions et de la comptabilité de la Résidence Internationale de Paris (RIP).

Budgets

Les budgets sont établis annuellement et classés en trois rubriques :

- Services généraux ;
- Sport dont la DTN, autres activités sportives, manifestations et soutien aux régions ;
- La Résidence Internationale de Paris (RIP).

Les budgets sont établis pour l'exercice en cours par le Directeur Général et le service Comptabilité en collaboration avec le Trésorier Général, d'après les résultats de l'exercice précédent et après consultation des responsables des budgets concernés.

Notons la création d'un comité financier, créé le 4 décembre 2019, et qui s'est réuni 3 fois en 2020, en particulier pour le suivi du budget 2020.

I) Situation de l'association durant l'exercice écoulé

I - 1) Faits marquants de l'année 2020

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire mondiale de la Covid 19.

Cette crise sanitaire a eu des impacts majeurs pour le fonctionnement du sport en général, des manifestations sportives en France et à l'étranger et aussi sur le fonctionnement de la RIP.

Cette crise a donc touché le fonctionnement de la Fédération, des comités régionaux et départementaux, de tous les clubs et sections.

La pratique quotidienne a été perturbée à partir du mois de mars, de nombreuses compétitions locales, régionales, nationales et internationales ont été reportées voire annulées.

Sans oublier les Jeux Paralympiques de Tokyo qui ont été reportés de 2020 à 2021.

Quelques événements majeurs ont malgré tout pu être organisés, en particulier à l'étranger.

Dans ce contexte très particulier, le soutien financier de l'Etat (ANS), des collectivités locales concernées et de plusieurs partenaires a été essentiel pour l'organisation et la participation à ces événements sportifs, ce dont nous les remercions très sincèrement.

Suivant les directives gouvernementales, les équipes de la Fédération se sont confinées à partir du 17 mars et jusqu'à fin juin pour le premier confinement, et ensuite à nouveau lors du deuxième confinement. La direction a développé le télétravail quand cela a été possible, et a organisé le chômage partiel quand cela a été nécessaire.

Ce contexte de crise sanitaire a fortement sollicité les équipes comptables et a dégradé leurs conditions de travail pour le suivi du budget et plus généralement pour la réalisation de leurs travaux.

L'AG d'octobre 2020 a renouvelé le Conseil d'administration et un nouveau Trésorier a été élu. L'année 2020 a aussi vu l'arrivée d'un nouveau Délégué Général à la suite du départ en retraite de Laurent Allard.

I - 2) Exposé sur les résultats

Le résultat fédéral :

(en €)	Résultat définitif 2020	Résultat prévisionnel 2020	% réalisé/ prévisionnel
Services généraux			
Licences fédérales recettes	792 714	930 000	85 %
Partenaires SL et NL recettes	2 468 460	2 659 167	93 %
Tombola Tokyo recettes		250 000	0 %
Tombola Tokyo dépenses	- 140 000	- 46 667	300 %
Autres recettes	249 074	246 000	101 %
Communication dépenses	- 224 889	- 271 640	83 %
Magazine recettes	31 387	40 000	78 %
Magazine dépenses	- 63 130	- 68 850	92 %

Dépenses de personnel	- 1 543 065	- 1 451 985	106 %
Dépenses de fonctionnement	- 561 080	- 752 325	75 %
Autres dépenses	- 675 516	- 465 500	145 %
Recettes exceptionnelles	67 370	10 000	674 %
Charges exceptionnelles	- 26 985	- 25 000	108 %
Recettes Services génér.	3 609 005	4 135 167	87 %
Charges Services génér.	- 3 234 665	- 3 081 966	105 %
Résultat Services généraux	374 340	1 053 201	36 %
Sport DTN			
Sport CO CPO recettes	4 190 000	4 150 000	101 %
Sport CO CPO dépenses	- 4 055 356	- 4 429 000	92 %
Handifix recettes	83 791	10 000	838 %
Handifix dépenses	- 70 486	- 10 000	705 %
Fonds dédiés reprise	302 500	299 000	101 %
Fonds dédiés allocation	- 570 833	- 20 000	2 854%
Divers recettes propres	615 780	500 000	123 %
Divers dépenses propres		- 500 000	0 %
Recettes Sport DTN	5 192 071	4 959 000	105 %
Charges Sport DTN	- 4 696 676	- 4 959 000	85 %
Résultat Sport DTN	495 396	0	#DIV/0 !
Sport hors DTN			
Salaires Sport recettes	358 400	358 400	100 %
Salaires Sport dépenses	- 951 842	- 1 115 153	85 %
Autres Sports recettes	40 000	40 000	100 %
Autres Sports dépenses	- 195 104	- 185 000	105 %
Médical dépenses	- 80 188	- 92 606	87 %
Manifest except recettes	194 421	120 000	162 %
Manifest except dépenses	- 144 174	- 90 960	159 %
Soutien aux régions recettes	488 000	488 000	100 %
Soutien aux régions dépenses	- 488 000	- 528 000	92 %
DVT dépenses	- 147 486	- 215 000	69 %
Recettes Sport hors DTN	1 080 821	1 006 400	107 %
Charges Sport hors DTN	- 2 006 792	- 2 226 719	90 %
Résultat Sport hors DTN	- 925 971	- 1 220 319	76 %
Sous-total SG + Sport	- 56 236	- 167 119	20 %
RIP			
Gestion RIP recettes	444 154	363 000	122 %
Gestion RIP dépenses	- 810 069	- 312 000	260 %
Résultat RIP	- 365 915	51 000	- 717 %
RESULTAT FFH	- 422 150	- 116 119	364 %

Explication générale

Globalement, nous dégageons un **déficit de 422 k€** alors que nous avions prévu un déficit de 116 k€.

Il sera proposé à l'Assemblée générale du 19 juin 2021 d'affecter ce déficit de 422 k€ en report à nouveau.

Cet accroissement du déficit est principalement dû à l'impact de la crise Covid 19, avec deux impacts majeurs sur le sport d'une part, la RIP d'autre part.

Pour ce qui concerne les activités sportives, les dépenses prévues non réalisées sur la subvention ANS permettent de constituer un fonds dédié de 500 k€ pour financer le report des compétitions en 2021.

La baisse de la fréquentation n'a pas permis à la RIP, locataire du bâtiment, d'honorer ses loyers et la FFH, propriétaire du bâtiment, a dû passer de fortes provisions pour risque.

Cette crise sanitaire s'est aussi traduite par une forte baisse des licences et des budgets des partenaires.

Explications détaillées

Services généraux

Nous avions prévu un résultat de 1 053 k€. Le résultat est de seulement 374 k€.

Les services généraux sont fortement impactés par des baisses de recettes (3 609 k€ au lieu de 4 135 k€ prévus), malgré un contrôle des dépenses. En particulier on peut noter :

- Une diminution forte du montant des licences de – 138 k€ ;
- Une baisse du montant des partenariats de - 191 k€ ;
- Aucune recette de tombola pour Tokyo compte tenu du report des JP, bien que des dépenses aient été engagées pour les accréditations pour 140 k€ ;
- Une provision pour risque pour le loyer à payer à la ville de Paris pour 268 k€ ;
- Economies sur les frais fonctionnement et les dépenses de communication pour 242 k€.

Sport

Ce budget des sports se répartit en 2 rubriques, la rubrique appelée DTN regroupant les activités financées par les subventions ANS (CO et CPO) et quelques autres activités sportives d'une part, le reste du sport financé par la Fédération d'autre part.

Sport DTN

Nous avions prévu un résultat de 0 €, les dépenses devant correspondre aux recettes.

Mais avec la crise Covid et l'annulation ou le report de nombreuses compétitions, le réalisé est très différent et conduit à un excédent, avant fonds dédié, de 995 k€.

En accord avec l'ANS un fonds dédié de 500 k€ est prévu pour financer les reports de compétitions en 2021 et favoriser la préparation aux JP de Tokyo ; après constitution de ce fonds dédié de 500 k€, le résultat de la rubrique DTN se limite à 495 k€.

Cette opération conduit à des évolutions importantes de la ligne « fonds dédiés » par apport au prévisionnel, avec des constitutions de fonds dédiés pour 571 k€ et des reprises de fonds dédiés pour 302 k€.

Sport hors DTN

Ce pavé regroupe les emplois ESQ, le reste à charge du médical, les manifestations exceptionnelles et le soutien aux régions. Ce besoin est en théorie financé par l'excédent de recettes issu du pavé « services généraux ».

Le résultat de cette rubrique est de - 926 k€ au lieu de - 1 220 k€ pour le prévisionnel.

Globalement les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, en partie du fait de l'annulation de manifestations sportives.

Des manifestations exceptionnelles ont pu avoir lieu avec plus de recettes et plus de dépenses que prévu.

Le soutien aux régions et le DVT ont été en sous réalisation par rapport au prévisionnel.

RIP

Nous avons prévu un résultat de + 51 k€. Le résultat est de - 366 k€.

Cet important écart s'explique essentiellement par l'impact de la crise Covid sur le remplissage de la résidence qui ne lui a pas permis d'honorer ses loyers à la Fédération ce qui a conduit à passer une provision pour risque très importante à la fois sur les loyers 2020 mais aussi sur des loyers antérieurs.

Bénévolat

Pour mémoire, le bénévolat représente une valeur de plus d'un million d'euros.

I - 3) Exposé sur le bilan

ACTIF

ACTIF (en €)	Net 2020	Net 2019
Immobilisations corp et incorp	4 818 759	5 330 074
Immobilisations financières	430	8 430
Sous total I	4 819 189	5 338 505
Stock et en-cours	102 412	202 680
Créances	1 357 097	2 210 433
Valeurs mobilières	1 624 638	580 769
Disponibilités	625 636	720 937
Charges constatées d'avance	439 028	434 903

Sous total II	4 148 810	4 149 723
TOTAL ACTIF	8 967 999	9 488 228

Le poste IMMOBILISATIONS NETTES est en légère décroissance, à 4 819 504 € au 31/12/2020 contre 5 338 505 € au 31/12/2019, la différence est due aux amortissements de l'année.

Les créances nettes s'élèvent à 1 357 097 € au 31/12/2020 contre 2 210 432 € au 31/12/2019, soit une diminution de 853 335 euros du fait en particulier de passage de provisions sur les créances RIP.

La trésorerie passe de 1 301 706 € à 2 250 274 €, soit en augmentation de 948 568 € ; cette augmentation résulte de la non-réalisation de manifestations sportives et des économies sur les frais de fonctionnement.

PASSIF

PASSIF (en €)	Net 2020	Net 2019
Fonds propres	2 520 915	2 943 065
Subventions d'investissement	2 315 784	2 676 618
Sous total I	4 836 699	5 619 683
Sous total II Fonds dédiés	727 350	279 189
Sous total III Provisions	378 096	110 000
Sous total IV Dettes	3 025 854	3 479 356
TOTAL PASSIF	8 967 999	9 488 228

Nos fonds associatifs, hors subventions d'investissement, sont de 2 520 914 € au 31/12/2020, à comparer à 2 943 065 € au 31/12/2019, la réserve prévue pour « Objectif Tokyo » ayant été en partie consommée lors de l'affectation du résultat 2019. Ces fonds sont composés de réserves pour projets associatifs et de fonds en report à nouveau.

Conformément à la décision prise à l'assemblée générale de 2020, le solde du résultat 2019 après utilisation partielle de la réserve « Objectif Tokyo » a été affecté en « report à nouveau ».

Les subventions d'investissement nettes s'élèvent à 2 315 784 € au 31/12/2020 contre 2 676 618 € au 31/12/2019

Les provisions pour risques et charges sont en forte augmentation et passent de 110 000 € au 31/12/2019 à 378 096 € au 31/12/2020 du fait d'une provision sur l'arriéré du loyer à verser à la ville de Paris de 268 096 €.

Les fonds dédiés sont en augmentation et passent de 279 189 € au 31/12/2019 à 727 350 € au 31/12/2020, malgré la consommation de fonds dédiés antérieurs, du fait d'un fonds dédié de 500 k€ sur les subventions publiques ANS et d'un fonds de 155 k€ sur les partenariats.

Les dettes d'exploitation sont globalement en diminution, passant de 3 479 356 € au 31/12/2019 à 3 025 854 € au 31/12/2020.

II) Informations sur La Résidence Internationale de Paris (filiale)

Notre filiale, la Résidence Internationale de Paris, a vu ses difficultés s'accroître en 2020, avec un CA de 1 487 k€ pour l'exercice 2020, à comparer à 3 011 k€ en 2019.

A la fin de l'exercice 2020, les capitaux propres de la RIP sont négatifs de 882 k€.

Cette situation a conduit la Fédération, propriétaire du bâtiment, à passer une provision supplémentaire de 591 k€, amenant la provision à 100% du risque.

La réflexion initiée en 2019 avec une filiale du Groupe ACCOR sur la reprise de la gestion de la Résidence a été suspendue par la crise Covid. Les contacts ont été renoués en 2021 mais ne devraient pas aboutir avant 2022.

III) Perspectives d'avenir

Contexte

La poursuite de la crise sanitaire liée à la COVID-19 reste une contrainte forte pour l'année 2021, avec un manque de visibilité sur les actions qui pourront être réalisées.

De grands événements internationaux sont d'ores et déjà annulés ou reportés sur 2022 :

- JNA initialement prévus en avril 2021 ;
- HOP initialement prévu début mai 2021 ;
- Championnat d'Europe de Boccia, ...

En revanche nous travaillons à de nouvelles manifestations :

- Championnat d'Europe de Rugby fauteuil pour 2022 ;
- Championnats mondiaux d'athlétisme pour 2023.

Compte tenu de la crise sanitaire, les recettes des licences, ainsi que celles liées à la tombola des JPT et le montant des dons risquent d'être en recul par rapport à 2020.

Pour mémoire, une partie des dépenses relatives à la tombola des JPT a été reportée sur le budget 2021 en raison du report des Jeux.

Les principaux contrats de partenariats étant conclus sur plusieurs années, nous prévoyons des recettes issues du partenariat sensiblement en baisse sur 2021 du fait de l'arrêt du partenariat important avec Malakoff Humanis et du délai nécessaire à la conclusion de nouveaux partenariats importants.

La Direction Générale a initié un contrôle et une baisse des dépenses de fonctionnement qui verra ses premiers résultats en 2021. D'autre part il sera fait usage du chômage partiel pendant les périodes de confinement, ce qui aura un effet positif sur les dépenses, mais pose des problèmes dans la gestion des équipes.

Enfin, la situation financière de la RIP et la poursuite de la crise sanitaire nous a conduit à prévoir un non-paiement des loyers en 2021, en raison de la faiblesse très significative du chiffre d'affaires de la Résidence.

Les Conventions avec l'ANS pour l'année 2021

Les recettes issues des conventions avec l'ANS pour le développement du sport et le haut niveau en 2021 seront globalement identiques à celles de 2020, avec une aide spécifique sur l'achat de matériel sportif dans le cadre des JP de Tokyo.

Cette convention signée entre l'ANS et la fédération, prévoit en outre la mise à disposition de 18 cadres techniques.

A noter que la charge importante liée au coût de la délégation française aux Jeux Paralympiques sera assumée par le CPSF.

IV) Evènements survenus depuis la clôture

La pandémie de la COVID-19 impacte fortement l'organisation des services et la vie de la FFH, a compliqué la réalisation de la clôture 2020 et du budget 2021 mais aussi les manifestations sportives du premier semestre.

Compte tenu de l'évolution de la maladie et du troisième confinement, le télétravail et le chômage partiel ont été remis en place en mars 2021.

La Cour des Comptes a initié un contrôle des comptes et de la gestion pour les exercices 2014 à 2020.

La situation financière de la RIP reste un sujet de préoccupation, la poursuite des restrictions sur les déplacements impactant fortement l'activité sur le premier semestre, alors que les charges de maintenance restent constantes.

V) Proposition d'affectation du résultat

Les comptes 2020 (bilan, compte de résultat et annexe) vous seront soumis pour approbation après que vous aurez entendu le rapport de Madame Raphaële SABLAYROLLES-TERQUEM, Commissaire aux Comptes de notre Fédération.

L'assemblée générale devra ensuite se prononcer sur l'approbation des comptes et sur la proposition d'affectation du résultat en Report à nouveau.

Après affectation du résultat :

- les réserves pour projet, non utilisées en 2020, resteraient à 819 848 € ;
- le report à nouveau passerait à 1 543 247 € ;
- soit un total de fonds propres de 2 520 915 €.

Conclusion générale sur l'exercice comptable

La poursuite d'une gestion saine et maîtrisée est un impératif. Des mesures prises en 2020 seront poursuivies pour atteindre un budget équilibré même si l'équilibre budgétaire est très difficile compte tenu du contexte sanitaire et de la perte de partenaires.

Il faudra donc poursuivre la recherche de nouveaux partenaires pour pérenniser et accroître les ressources de la fédération, la marge de manœuvre sur le montant des licences étant réduite dans le contexte actuel.

De plus, une attention particulière doit être portée à l'application des procédures administratives et financières telles que définies dans notre règlement financier, en mettant à jour le règlement financier si nécessaire pour tenir compte des évolutions des organisations et des outils. Il faut rester vigilant sur le suivi des différents budgets et poursuivre, voire renforcer, la recherche d'économies dans le fonctionnement quotidien.

Il faut aussi renforcer la capacité de pilotage en mettant en place un suivi plus strict, harmonisé et régulier des dépenses.

Pour cela il faut aussi arriver à un mode de fonctionnement encore plus transversal et plus anticipatif entre le Sport et le reste de la Fédération, le budget étant global.

Fait à Paris, le 7 mai 2021
H. du Jeu
Trésorier Général